

Communiqué de presse

Berne, le 18 mai 2016

AG Valiant : dividende augmenté à CHF 3.60 – nomination d'Othmar Stöckli au conseil d'administration

Lors de la 19^e assemblée générale ordinaire de Valiant Holding SA, les actionnaires ont approuvé à une large majorité l'ensemble des propositions du conseil d'administration. Le dividende est relevé de 40 centimes pour s'inscrire à CHF 3.60 par action. Le conseil d'administration compte désormais un nouveau membre, le Zougois Othmar Stöckli.

1354 actionnaires étaient présents lors de l'assemblée générale ordinaire de Valiant Holding SA à Berne. Ils représentaient 6 911 510 des voix (43,8%) et ont approuvé toutes les propositions du conseil d'administration à une large majorité. Othmar Stöckli a été nommé nouveau membre du conseil d'administration. Ce banquier chevronné de 47 ans originaire de Zoug vient remplacer Franz Zeder, qui a quitté le conseil après quatorze années de mandat.

Distribution de dividende de 56,9 millions de francs

L'assemblée générale a notamment approuvé le relèvement du dividende de 40 centimes, à CHF 3.60 par action. Valiant verse cette année un dividende total de 56,9 millions de francs à ses quelque 35 000 actionnaires. Cela correspond à un taux de distribution de 49,7 % du bénéfice consolidé de l'année dernière.

Importance des banques retail pour l'économie suisse

Dans son allocution d'ouverture, le président du conseil d'administration Jürg Bucher a souligné l'importance des banques retail pour les petites et moyennes entreprises (PME) et ainsi pour l'économie suisse. « Tout comme les PME de notre pays constituent l'épine dorsale de l'économie suisse, les banques retail domestiques constituent l'épine dorsale du secteur financier suisse », a constaté M. Bucher. Les banques de détail doivent saisir leur importance au sein de l'économie suisse et s'attaquer aux défis de demain en ayant une image positive d'elles-mêmes.

Oui à la réglementation, mais non sans ajustements

Le président du conseil d'administration a plaidé en faveur d'une réglementation différenciée pour les grandes banques et les banques axées sur le marché domestique telles que Valiant. « L'adoption irréfléchie du droit européen et, partant, d'un accord sur les

prestations financières est inutile pour les banques nationales », a-t-il résumé. Et d'ajouter « La réglementation doit être conçue de sorte à favoriser la concurrence entre les banques, et non à l'entraver, de même qu'elle ne doit pas porter préjudice aux plus petits établissements. »

Les exposés et d'autres informations peuvent être consultés sur www.valiant.ch/ag.

Résultats de vote de l'assemblée générale ordinaire 2016

Point 1	Rapport annuel, comptes annuels et comptes consolidés 2015, rapports de l'organe de révision	98,72% oui	0,27% non	1,01% abstention
Point 2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération 2015	88,62% oui	9,73% non	1,65% abstention
Point 3	Décharge aux membres du conseil d'administration et du comité de direction	98,17% oui	0,74% non	1,09% abstention
Point 4	Affectation du bénéfice résultant du bilan	99,08% oui	0,23% non	0,69% abstention
Point 5.1	Vote sur la rémunération maximale des membres du conseil d'administration jusqu'à l'AG 2017	88,43% oui	7,28% non	4,29% abstention
Point 5.2	Vote sur la rémunération fixe maximale des membres du comité de direction pour l'exercice 2017	92,05% oui	3,49% non	4,46% abstention
Point 5.3	Vote sur la rémunération variable maximale des membres du comité de direction pour l'exercice 2016	92,02% oui	3,53% non	4,45% abstention
Point 6.1.1	Réélection de Jürg Bucher (président du conseil d'administration)	98,53% oui	0,73% non	0,74% abstention
Point 6.1.2	Réélection du D ^r Ivo Furrer	98,39% oui	0,80% non	0,81% abstention
Point 6.1.3	Réélection de Barbara Artmann	98,26% oui	0,83% non	0,91% abstention
Point 6.1.4	Réélection de Jean-Baptiste Beuret	97,73% oui	1,18% non	1,09% abstention
Point 6.1.5	Réélection du Prof. D ^r Christoph B. Bühler	97,95% oui	1,14% non	0,91% abstention
Point 6.1.6	Réélection d'Andreas Huber	97,23% oui	1,87% non	0,90% abstention
Point 6.1.7	Réélection de Franziska von Weissenfluh	97,71% oui	1,54% non	0,75% abstention
Point 6.2	Election d'Othmar Stöckli en tant que nouveau membre du conseil d'administration	98,03% oui	0,88% non	1,09% abstention

Point 7.1	Réélection de Franziska von Weissenfluh au comité de nomination et de rémunération	97,68% oui	1,34% non	0,98% abstention
Point 7.2	Réélection de Jürg Bucher au comité de nomination et de rémunération	97,79% oui	1,16% non	1,05% abstention
Point 7.3	Réélection du D ^r Ivo Furrer au comité de nomination et de rémunération	97,89% oui	1,05% non	1,06% abstention
Point 8	Réélection de l'organe de révision	98,53% oui	0,61% non	0,86% abstention
Point 9	Réélection de la représentante indépendante	98,49% oui	0,65% non	0,86% abstention

Interlocuteur pour les médias

Marc Andrey, porte-parole, 079 335 92 75, medien@valiant.ch

Interlocuteur pour les analystes

Marcus Händel, Investor Relations, 031 310 77 44, ir@valiant.ch

A propos de Valiant

Valiant est une banque indépendante s'adressant aux particuliers et aux PME, exclusivement implantée en Suisse. Elle affiche un total de bilan de 25,8 milliards de francs et emploie plus de 900 collaborateurs. Sa zone d'activité s'étend aux cantons d'Argovie, de Bâle-Campagne, de Bâle-Ville, de Berne, de Fribourg, du Jura, de Lucerne, de Neuchâtel, de Soleure, de Vaud et de Zoug.

Calendrier Valiant

4 août 2016	Présentation des résultats semestriels 2016
3 novembre 2016	Présentation des comptes intermédiaires au 30 septembre 2016
15 février 2017	Conférence pour les médias et les analystes sur le résultat annuel 2016